

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Critère 3.1

ÉCOLE DE CONDUITE DU PORT—28, rue Gambetta - 79000 NIORT
05 49 79 13 56 ou 06 48 41 19 54
www.ecoledeconduiteduport.com— ecoledeconduiteduport@gmail.com

EURL Ecole de conduite du port
Siège social : 28, Rue Gambetta 79000 NIORT
SARL au capital de 10 000 Euros —SIRET : 880 509 922 00014 – Code APE : 8553Z
TVA intracommunautaire : FR73 880 509 922— N° d'agrément : E2007900030

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Critère 3.1

1er contact, renseignements pour une formation au permis

- Présentation des programmes de formation adaptés aux souhaits et aux besoins du futur élève (conduite supervisée, conduite accompagnée, simulateur, boîte automatique...)
- Description des tarifs proposés avec explications et du mode de financement, permis à un euro par jour, paiement échelonné tout au long de la formation, présentation des différents financeurs (Mission locale...)
- Proposition du mode d'évaluation : simulateur de conduite, véhicule boîte automatique ou boîte mécanique.
- Visite des locaux et présentation du matériel pédagogique utilisé pour la formation.

Pré-inscription

- Questionnement de l'élève pour savoir s'il a besoin de plus d'information suite au 1er contact.
- Recueil des coordonnées
- Choix du mode d'évaluation
- Prise de rendez-vous pour l'évaluation

Evaluation

- Elle se fait avec un parent si l'élève est mineur, en présence d'un enseignant.
- Déroulement de l'évaluation
- A l'issue de l'évaluation un bilan est effectué avec une proposition du nombre d'heures approximatif dont l'élève pourrait avoir besoin (théorie de la pratique + pratique).
- Ce test n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel qui pourra être revu à la hausse comme à la baisse selon l'assiduité et l'implication de l'élève.

ÉCOLE DE CONDUITE DU PORT—28, rue Gambetta - 79000 NIORT
05 49 79 13 56 ou 06 48 41 19 54
www.ecoledeconduiteduport.com— ecoledeconduiteduport@gmail.com

EURL Ecole de conduite du port
Siège social : 28, Rue Gambetta 79000 NIORT
SARL au capital de 10 000 Euros —SIRET : 880 509 922 00014 – Code APE : 8553Z
TVA intracommunautaire : FR73 880 509 922— N° d'agrément : E2007900030

Inscription de l'élève

- Suite à l'évaluation, si la proposition est acceptée, lecture du contrat de formation par l'élève (et le parent si l'élève est mineur) puis signatures entre les parties.
- Proposition de la signature d'un mandat pour mandater l'établissement à gérer la partie administrative
- Demande des documents en vue de l'inscription sur l'ANTS.

Formation de l'élève

Formation théorique :

Pour la préparation de son ETG, l'élève peut bénéficier d'une séance hebdomadaire de cours en salle avec un enseignant, abordant notamment les thèmes de l'insécurité routière suivant : l'alcool, la vitesse, la fatigue, le téléphone, les stupéfiants, les médicaments, les usagers vulnérables, les comportements à risques, arrêt stationnement, priorités de passage, conditions météorologiques et état de la chaussée, les aides à la conduite, les sanctions.

L'élève peut également utiliser des accès internet pour travailler à son rythme de chez lui.

Formations pratiques

Les heures de conduite sont organisées d'un commun accord entre les deux parties. Après chaque séance le bilan est effectué. Le formateur évalue et tient l'élève informé de sa progression.

- Pour le permis B

Les cours de conduite durent entre 1h00 et 2h00 en séances individuelles.

- Pour les permis A1-A2

Les cours de conduite durent entre 2h00 et 3h00 avec un maximum de 3 élèves.

- Pour le permis BE

Les cours de conduite durent entre 3h00 et 4h00 avec un maximum de 2 élèves.

Compétences générales

Compétences

1. maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul

Formation pratique hors circulation sur parking, lieu privé ou sur simulateur de conduite.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser les accélérations et les freinages et les freinages à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesses
- Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

Formation pratique dans des conditions normales de circulation en agglomération de taille moyenne.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Franchir les ronds points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille, en créneau

3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Formation pratique hors agglomération, sur voie rapide, et en agglomération en circulation dense

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser et être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les

4. pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Formation pratique sur tout type de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours.

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer un voyage longue distance
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco-conduite.

ECOLE DE CONDUITE DU PORT—28, rue Gambetta - 79000 NIORT

05 49 79 13 56 ou 06 48 41 19 54

www.ecoledeconduiteduport.com — ecoledeconduiteduport@gmail.com

EURL Ecole de conduite du port

Siège social : 28, Rue Gambetta 79000 NIORT

SARL au capital de 10 000 Euros — SIRET : 880 509 922 00014 – Code APE : 8553Z

TVA intracommunautaire : FR73 880 509 922 — N° d'agrément : E2007900030